



AVIS PUBLIC

Concernant le dépôt du rôle d'évaluation foncière de la **municipalité du Village de North Hatley**

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la **municipalité du Village de North Hatley**, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2015-2016-2017**, a été déposé au bureau municipal le **12 septembre 2014**, et que toute personne peut en prendre connaissance au 3125 chemin Capelton, North Hatley durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre 10 de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai **2015** ; (au plus tard le 30 avril **2015**)
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC Memphrémagog
455, rue MacDonald - bureau 200
Magog, (Québec) J1X 1M2

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement **11-97** de la **MRC de Memphrémagog** et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 29 septembre 2014



Léonard Castagner
Secrétaire-trésorier